

« C.F. »

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €

Siège social : 55, avenue Marceau - **75116 PARIS**

428 737 209 R.C.S. PARIS

9 9 3 19 7 0 6

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2003

AFFECTATION PROPOSEE ET VOTEE :

Première résolution

6 9 232

L'assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 janvier 2003 et constate que l'exercice 2002/2003 se solde par un bénéfice net comptable de 79.512,72 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- 280,00 € en dotation à la « Réserve légale »,
- le solde, soit 79.232,72 € au compte « Report à nouveau ».

Du fait du résultat enregistré, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

extrait certifié conforme,
le gérant,
Philippe FAIRIER

